

# PANORAMA

Cahier thématique



Le contrôle de la tuberculose bovine : un défi « Une seule santé »



# PERSPECTIVES



# DOSSIER



# AUTOUR DU MONDE

*L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est une organisation intergouvernementale normative dans le domaine de la santé animale ; elle élabore et publie des normes scientifiquement fondées pour les programmes de santé et de bien-être animal, ainsi que des normes techniques en matière de fabrication et de contrôle de qualité des tests de diagnostic et des vaccins utilisés pour le diagnostic, la prévention et le contrôle des maladies animales, dont la tuberculose bovine.*

Les normes techniques pour les tests de diagnostic et les vaccins sont élaborées et mises à jour collectivement, grâce à un large réseau d'experts scientifiques au sein des Centres collaborateurs et des Laboratoires de référence de l'OIE à travers le monde et en consultation avec les Délégués des Pays membres qui révisent et adoptent les textes définitifs par le biais d'un vote lors de la Session générale de l'OIE qui se tient chaque année à Paris, au mois de mai.

Les normes ainsi adoptées sont publiées dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre)* et le *Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres (Manuel terrestre)*.

La tuberculose bovine est couverte par le [Chapitre 8.11. Infection par le complexe \*Mycobacterium tuberculosis\*](#) du *Code terrestre* [1] et par le [Chapitre 3.4.6. Tuberculose bovine](#) du *Manuel terrestre* [2].

Le **Chapitre 8.11, Infection par le complexe *Mycobacterium tuberculosis***, du *Code terrestre* présente une synthèse des normes zoosanitaires et des conditions requises pour apporter la preuve de l'absence de tuberculose bovine ou notifier sa présence à l'intérieur d'un pays, d'une zone, d'un compartiment ou d'un troupeau et dresse la liste des procédures reconnues en vue d'assurer les déplacements internationaux d'animaux et de produits d'origine animale. Ces recommandations visent à faciliter la gestion des risques pour la santé humaine et la santé animale associés aux animaux infectés par l'une ou l'autre des bactéries qui font partie du complexe *Mycobacterium tuberculosis* (*M. bovis*, *M. caprae* et *M. tuberculosis*).

Le **Chapitre 3.4.6, Tuberculose bovine**, du *Manuel Terrestre* présente une description détaillée de la maladie et des méthodes de laboratoire recommandées pour identifier l'agent causal, ainsi que les techniques de diagnostic internationalement reconnues pour les programmes officiels de contrôle et d'éradication de la maladie et le commerce international. Ce chapitre définit en outre les normes techniques pour la fabrication et l'essai des tests de diagnostic et des vaccins contre la tuberculose bovine.

## RESSOURCES

### ► PUBLICATIONS DE L'OIE

# Normes techniques de l'OIE pour les tests de diagnostic et les vaccins pour la tuberculose bovine

## AUTEURS

Glen Gifford<sup>(1)\*</sup>, Gregorio Torres<sup>(2)</sup>, Sara Linnane<sup>(3)</sup>, Elisabeth Erlacher-Vindel<sup>(4)</sup> & Matthew Stone<sup>(5)</sup>

(1) Chargé de mission, Service Antibiorésistance et produits vétérinaires, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(2) Chef par intérim du Service scientifique, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(3) Secrétaire de rédaction scientifique, Service scientifique, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(4) Cheffe du Service Antibiorésistance et produits vétérinaires, Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

(5) Directeur général adjoint « Normes internationales et Science », Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

\* Contact auteurs : [g.gifford@oie.int](mailto:g.gifford@oie.int)



#### RÉFÉRENCES

1. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2018). – [Code sanitaire pour les animaux terrestres](#). 27<sup>e</sup> édition.
2. Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (2018). – [Manual of Diagnostic Tests and Vaccines for Terrestrial Animals](#). 8<sup>e</sup> édition.

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)